

1. Concevoir et mettre en œuvre son intervention

- 1.1. Prendre connaissance de la commande et du document de référence (*référentiel, commande du prescripteur, réponse à appel d'offre*)
- 1.2. Traduire la commande en termes d'objectifs de formation
- 1.3. Construire une progression pédagogique et un parcours de formation en accord avec le document de référence
- 1.4. Construire sa séquence en s'appuyant sur le document de référence et en repérant les compétences clés
- 1.5. Prévoir des activités permettant d'atteindre les objectifs de formation
- 1.6. Sélectionner les outils de formation disponibles dans le réseau GRETA
- 1.7. Concevoir ou adapter les supports des formations pour son intervention
- 1.8. Travailler en équipe, mutualiser les supports conçus
- 1.9. Formaliser sa pratique dans une fiche de scénario pédagogique

2. Conduire son intervention

2.1. Communiquer

- 2.1.1. Maîtriser la communication verbale et non verbale dans le respect des règles de déontologie liées à l'exercice du métier de formateur GRETA dans le cadre du service public de Formation Continue d'Éducation nationale
- 2.1.2. Être exemplaire dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral
- 2.1.3. S'adapter au niveau du (des) stagiaire(s), qu'il s'agisse de présenter des connaissances, fournir des explications ou donner du travail
- 2.1.4. Transmettre ou mettre à disposition des ressources de qualité (à jour, adaptées, en rapport avec la situation)
- 2.1.5. Utiliser les TICE dans son intervention

2.2. Animer

- 2.2.1. Prendre en compte l'individualisation des parcours de formation
- 2.2.2. Guider, accompagner le stagiaire dans ses acquisitions
- 2.2.3. Gérer les erreurs du (des) stagiaire(s) : analyse, diagnostic, traitement, remédiation
- 2.2.4. Gérer le temps de formation
- 2.2.5. Réguler le groupe, faire preuve d'autorité si nécessaire
- 2.2.6. S'appuyer sur la dynamique de groupe espace de production, d'appropriation, de mémorisation, de débat et de réciprocité
- 2.2.7. S'appuyer sur la dynamique individuelle : faire réfléchir à partir d'éléments concrets (corpus documentaire, situation contextualisée)
- 2.2.8. Impliquer le stagiaire, le rendre acteur de sa démarche de formation, s'appuyer sur ses motivations
- 2.2.9. Mener un entretien d'aide, pratiquer l'écoute active

2.3. Faire acquérir des compétences au(x) stagiaire(s)

- 2.3.1. Avoir une bonne maîtrise de son champ d'intervention
- 2.3.2. Transmettre des connaissances et des savoir-faire actualisés et adaptés au niveau de formation
- 2.3.3. Identifier les compétences clés du cadre de référence européen mises en œuvre dans les activités
- 2.3.4. S'appuyer sur une situation professionnelle ou de vie sociale contextualisée
- 2.3.5. Mettre en œuvre des activités variées développant la réflexion, l'esprit d'observation et d'analyse
- 2.3.6. Prévoir une phase de lancement de l'activité, une phase d'apprentissage, une phase de synthèse, une phase de réinvestissement et de transfert.
- 2.3.7. Donner ou faire construire l'essentiel à retenir (supports mémoire pour le stagiaire)

3. Évaluer les acquis et assurer le suivi des stagiaires

- 3.1. Connaître les principes et les outils des différentes évaluations qu'un formateur peut être amené à pratiquer, différencier l'évaluation, la validation, la certification, se référer aux textes réglementaires pour les évaluations certificatives
- 3.2. Construire une situation d'évaluation (avec contexte, critères et indicateurs, repérage des connaissances et compétences évaluées, échelle d'appréciation)
- 3.3. Concevoir des évaluations aux différents moments de la formation du stagiaire
- 3.4. Mesurer les progrès du (des) stagiaire(s) au début ou à la fin de chaque intervention
- 3.5. Évaluer les acquis et le degré d'acquisition des compétences atteint par les stagiaires en fin de formation
- 3.6. Utiliser le résultat des évaluations/bilans pour adapter son intervention et le parcours de formation de chaque stagiaire
- 3.7. Exercer son action d'évaluateur en coordination avec l'équipe de formateurs du dispositif

FORMATEUR GRETA – Compétences évaluées et critères d'évaluation

1. Agir en personnel de GRETA de façon éthique et responsable

- 1.1. Respecter ses obligations de ponctualité, d'assiduité, de sécurité à l'égard des stagiaires
- 1.2. Exercer sa liberté et sa responsabilité pédagogique dans le cadre des obligations réglementaires
- 1.3. Assurer ses activités de formation en incluant la préparation des cours, l'évaluation et la validation des acquis des stagiaires (Art. 5 du Décret n° 93-412 du 19 mars 1993)

2. Concevoir et mettre en œuvre son intervention

- 2.1. Prendre connaissance de la commande et du document de référence (*référentiel, commande du prescripteur, réponse à appel d'offre*)
- 2.2. Traduire la commande en termes d'objectifs de formation
- 2.3. Construire une progression pédagogique et un parcours de formation en accord avec le document de référence
- 2.4. Construire sa séquence en s'appuyant sur le document de référence et en repérant les compétences clés**
- 2.5. Construire un parcours personnalisé sur e-GRETA
- 2.6. Prévoir des activités permettant d'atteindre les objectifs de formation**
- 2.7. Sélectionner les outils de formation disponibles dans le réseau GRETA
- 2.8. Concevoir ou adapter les supports des formations pour son intervention**
- 2.9. Travailler en équipe, mutualiser les supports conçus**
- 2.10. Formaliser sa pratique dans une fiche de scénario pédagogique**

3. Conduire son intervention

3.1. Communiquer

- 3.1.1. Maîtriser la communication verbale et non verbale dans le respect des règles de déontologie liées à l'exercice du métier de formateur GRETA dans le cadre du service public de Formation Continue d'Éducation nationale
- 3.1.2. Être exemplaire dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral
- 3.1.3. S'adapter au niveau du (des) stagiaire(s), qu'il s'agisse de présenter des connaissances, fournir des explications ou donner du travail
- 3.1.4. Transmettre ou mettre à disposition des ressources de qualité (à jour, adaptées, en rapport avec la situation)**
- 3.1.5. Utiliser les TICE dans son intervention

3.2. Animer

- 3.2.1. Prendre en compte l'individualisation des parcours de formation
- 3.2.2. Combiner les modalités pédagogiques (mode présentiel, auto-formation accompagnée, formation à distance)
- 3.2.3. Guider, accompagner le stagiaire dans ses acquisitions
- 3.2.4. Gérer les erreurs du (des) stagiaire(s) : analyse, diagnostic, traitement, remédiation
- 3.2.5. Gérer le temps de formation
- 3.2.6. Réguler le groupe, faire preuve d'autorité si nécessaire
- 3.2.7. S'appuyer sur la dynamique de groupe espace de production, d'appropriation, de mémorisation, de débat et de réciprocité
- 3.2.8. S'appuyer sur la dynamique individuelle : faire réfléchir à partir d'éléments concrets (corpus documentaire, situation contextualisée)
- 3.2.9. Impliquer le stagiaire, le rendre acteur de sa démarche de formation, s'appuyer sur ses motivations
- 3.2.10. Mener un entretien d'aide, pratiquer l'écoute active

3.3. Faire acquérir des compétences au(x) stagiaire(s)

- 3.3.1. Avoir une bonne maîtrise de son champ d'intervention
- 3.3.2. Transmettre des connaissances et des savoir-faire actualisés et adaptés au niveau de formation
- 3.3.3. Identifier les compétences clés du cadre de référence européen mises en œuvre dans les activités**
- 3.3.4. S'appuyer sur une situation professionnelle ou de vie sociale contextualisée**
- 3.3.5. Mettre en œuvre des activités variées développant la réflexion, l'esprit d'observation et d'analyse
- 3.3.6. Prévoir une phase de lancement de l'activité, une phase d'apprentissage, une phase de synthèse, une phase de réinvestissement et de transfert.
- 3.3.7. Donner ou faire construire l'essentiel à retenir (supports mémoire pour le stagiaire)

4. Évaluer les acquis et assurer le suivi des stagiaires

- 4.1.1. Connaître les principes et les outils des différentes évaluations, différencier l'évaluation, la validation, la certification, se référer aux textes réglementaires pour les évaluations certificatives
- 4.1.2. Construire une situation d'évaluation (avec contexte, critères et indicateurs, repérage des connaissances et compétences évaluées, échelle d'appréciation)**
- 4.1.3. Concevoir des évaluations aux différents moments de la formation du stagiaire
- 4.1.4. Mesurer les progrès du (des) stagiaire(s) au début ou à la fin de chaque intervention
- 4.1.5. Évaluer les acquis et le degré d'acquisition des compétences atteints par les stagiaires en fin de formation**
- 4.1.6. Utiliser le résultat des évaluations/bilans pour adapter son intervention et le parcours de formation de chaque stagiaire
- 4.1.7. Exercer son action d'évaluateur en coordination avec l'équipe de formateurs du dispositif

Les compétences et critères grisés et en caractères gras sont essentiels pour le formateur qualifié ou expert CCSP.